

Le CODES

Le Comité départemental d'éducation pour la santé de l'Essonne (CODES 91), association loi 1901 créée en 1978, a pour objectif de développer l'éducation pour la santé en Essonne, Seine et Marne et Val de Marne

Il appartient au seul réseau généraliste d'éducation pour la santé en France et développe des actions en direction des professionnels, bénévoles, futurs professionnels et de publics variés (enfants, adolescents, adultes, personnes âgées, personnes en situation de précarité, détenus...).

Comme tous les comités d'éducation pour la santé, le CODES 91 est signataire de la charte du réseau des comités à travers laquelle il s'engage à respecter des valeurs, des principes de fonctionnement et des missions communes.

Ainsi, le CODES 91 est membre de la Fédération Nationale des comités d'Education pour la Santé (FNES) qui :

- contribue à la définition des orientations et des objectifs de la politique de santé publique,
- participe concrètement à la réalisation de ces objectifs par la mise en œuvre à chaque niveau d'une politique d'éducation et de promotion de la santé adaptée à tous les milieux et apportant à chacun les informations nécessaires à un réel choix personnel.

En Avril 2010, le CODES 91 a créé, avec les autres CODES d'Ile de France l'Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé (IREPS). Cette instance a vocation à fédérer les acteurs et partenaires de l'éducation pour la santé et à porter le Pôle régional de Compétence.

Les formations

Nos formations ont pour objectif de contribuer à l'amélioration de la qualité des programmes et actions des professionnels départementaux, notamment par l'appropriation de nouveaux outils de suivi et d'évaluation de programmes ou de projets en éducation pour la santé.

Les formations proposées par le réseau des CODES sont généralistes lorsqu'elles portent sur la méthodologie de projet en éducation pour la santé, ou thématiques.

Notre approche favorise une réflexion sur la place et le rôle du professionnel dans le cadre de leurs actions de prévention et d'éducation pour la santé.

Ces formations sont sous-tendues par les concepts de l'éducation pour la santé promus par la charte d'Ottawa :

- nous valorisons une image positive de la santé,
- nous plaçons le sujet au coeur du processus éducatif,
- nous favorisons l'acquisition de savoir, savoir-faire et savoir-être.

Contact

Adeline MICHEL
01.60.79.46.46

Adresse

CODES91, place Copernic
Courcouronnes
91023 EVRY

Education pour la santé en
Essonne & Seine et Marne

**Promouvoir la
santé : de la
réflexion à l'action**

FORMATION
CO FINANCEE PAR L'ARS et l'INPES

**Session de 5 jours
9, 10, 16, 17 et 27
mai 2011**



Les objectifs

Objectif général :

-Renforcer les compétences des professionnels dans la conception, l'animation et l'évaluation de leurs projets de promotion de la santé

Objectifs spécifiques :

Acquérir la méthodologie de projet en Education pour la Santé.

S'approprier les concepts de santé, de prévention, d'éducation et de promotion de la santé.

Définir les principes et objectifs qui sous-tendent la démarche éducative.

S'approprier les étapes de la conduite de projets, du diagnostic à l'évaluation.

Développer une réflexion sur la place des outils d'intervention.

Les publics cibles

Professionnels et bénévoles des champs sanitaire, social et éducatif des départements de l'Essonne et de la Seine et Marne, promoteurs d'actions d'éducation pour la santé.

Les dates, les horaires, le lieu

Dates : 9, 10, 16, 17 et 27 mai 2011

Horaires : de 9h30 à 12h30 et de 14h à 16h30 (repas libre)

Lieu : délégation territoriale de l'ARS 77 / 49-51 avenue Thiers, Melun

Tel portable : 06.79.48.88.73

Les intervenants

Adeline MICHEL, chargée de projets en Education pour la Santé, CODES 91

Le programme

J1– Santé, éducation et promotion de la santé

La santé : représentations, concept et définitions.

Education et promotion de la santé : définitions, principes éthiques, objectifs et démarche éducative.

J2 – La méthodologie de projet

Principales étapes de la méthodologie de projet

J3 – L'évaluation

Approfondissement de l'évaluation des différentes étapes d'un projet

J4 – L'animation

L'animation et ses composantes.

Techniques d'animation : objectifs et limites, typologie.

Outils pédagogiques : intérêt et limites, place dans la démarche éducative.

J5 – Mise en application

Elaboration de vos projets ou idées en groupe

Modalités d'inscription

Promouvoir la santé : de la réflexion à l'action

9, 10, 16, 17 et 27 mai 2011

Les inscriptions se font en ligne sur le site du codes91: www.codes91.org

Cette formation est cofinancée dans le cadre du Pôle Régional de Compétences par l'ARS et l'INPES. Cependant, suite à la formation, pour accéder aux services du CODES (prêt d'outils, centre de documentation...) votre structure devra être adhérente.

*Le montant de cette adhésion est de **50 euros**, pour une structure, de date à date. Le bulletin est disponible sur le site du CODES 91.*

*L'inscription aux formations du CODES 91 s'accompagne de **frais de dossier de 70 euros**. Ces frais couvrent la gestion des inscriptions ainsi que la reprographie des documents du dossier du participant.*

Pour plus d'informations sur le contenu de la formation ou les modalités d'inscriptions n'hésitez pas à nous contacter.